



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00745

Numéro SIREN : 520 355 827

Nom ou dénomination : 1640

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 11997

11997

103745.

1640

SAS
Au capital de 100.000 €
Siège social : 3 boulevard Jean Moulin
78990 Elancourt

n° de
dépôt



n° de
gestion

12 JUL. 2017

R.C.S. Versailles B 520 355 827

n° de
facture

Geny.

n° de
chrono

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Ordinaire du 7 juin 2017**

L'an 2017

Le 7 juin à 10H00

Au siège social de la société

Les associés de la SAS 1640 au capital de 100.000 € divisé en 10.000 actions de 10 € chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

SONT PRESENTS

Les associés :

- Sarl ENTROPI (519 784 482) dont le siège social est 101 avenue du Général Leclerc 75685 PARIS cedex 14 représentée par son gérant M. Bernard DUCCELLIER
- Sarl D&C MANAGEMENT (519 807 457) dont le siège social est 18 route du Boissard 78890 GARANCIERES représentée par son gérant M. Matthieu BERNARD
- Sarl 140 Invest (530 071 034) dont le siège social est 3 boulevard Jean Moulin 78990 ELANCOURT représentée par son gérant M. Bernard DUCCELLIER
- Sarl Rivokalys (821 741 709) dont le siège social est 8 avenue du Général Dubail 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE représentée par son gérant M. Vincent RIVOALEN
- Sarl Tgsam (828 080 192) dont le siège social est 6 rue Erik Satie 78330 FONTENAY-LE-FLEURY représentée par son gérant M. Nicolas FOUGEROUSE
- Sarl Redscreen (825 066 434) dont le siège social est 3-5 rue du d'Alsace 78600 MAISONS-LAFFITTE représentée par son gérant M. Guillaume BERNARD

D. J. DIF
013 RCF

Le commissaire aux comptes titulaire :

- HOCHÉ AUDIT (309 566 537) dont le siège social est 35 avenue Victor Hugo 75116 PARIS représentée par Madame Laurence ZERMATI

M. Bernard DUCELLIER, représentant de la Sarl Entropi, préside la séance.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Lecture du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Lecture du rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société et ses dirigeants ou ses associés.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus au Président.
- Affectation du résultat de l'exercice.

Il dispose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres les documents suivants :

- La feuille de présence
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes
- Le rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes

Il constate que tous les documents prescrits par l'article R223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président donne lecture des documents ci-dessus mis à disposition de l'assemblée et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve ces comptes, tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 47.194 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 27.796 € se rapportant à des locations financières non déductibles relatives au parc automobile composé de trois véhicules de tourisme.

L'Assemblée Générale prend note que l'impôt sur les sociétés est égal à (9.918) €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de 47.194,31 € de la façon suivante :

- A hauteur de 47.194,31 € aux autres réserves qui se trouve portée à la somme de 206.859,35 € au terme de ce septième exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve expressément ledit rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

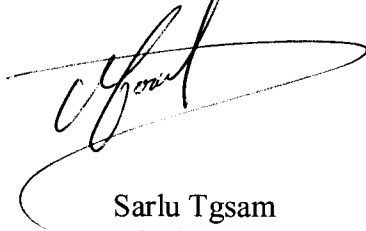
L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par les associés.

Sarl ENTROPI
Bernard Ducellier



Sarl D&C MANAGEMENT
Matthieu BERNARD



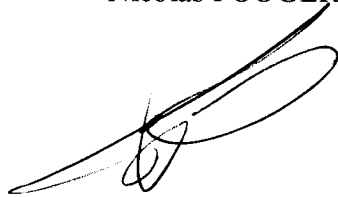
Sarl 1640 Invest
Bernard Ducellier



Sarlu Rivokalys
Vincent RIVOALEN



Sarlu Tgsam
Nicolas FOUGEROUSE



Sarlu Redscreen
Guillaume BERNARD



1640

SAS au capital de 100.000 €
Siège social : 3 boulevard Jean Moulin
78990 Elancourt

R.C.S. Versailles B 520 355 827

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 7 JUIN 2017.**

Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts à l'effet de vous demander d'approuver le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

A l'issue de la lecture de ce présent rapport de gestion, il vous sera donné lecture du rapport du commissaire aux comptes, qui vous permettra également de compléter votre information.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS –
EVOLUTION PREVISIBLE ET PERPECTIVES D'AVENIR**

L'activité principale de la société est restée cette année la gestion et le recouvrement de créances impayées pour le compte de clients.

Au cours du septième exercice de la société qui s'étend du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016, un chiffre d'affaires net de 3.406.774 € a été réalisé soit une diminution de 4% par rapport à l'exercice précédent.

Après prise en compte des transferts de charges et autres produits pour 6.051 €, des charges d'exploitation s'élevant à (3.394.390) €, de produit financier de 39.219 € et de charges financières de (7.470) €, le résultat courant avant impôt s'élève à la somme de 50.225 € soit un résultat positif net en fin d'exercice d'un montant de 47.194 € en prenant compte un résultat exceptionnel de 6.888 € et l'impôt sur les sociétés de (9.918) €.

Par ailleurs, nous vous indiquons qu'au cours de cet exercice, les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du code général des impôts s'élèvent à un montant global de 27 796 euros se rapportant à des locations financières non déductibles relatives au parc automobile composé de trois véhicules de tourisme.

Le bilan et le compte de résultat qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 47.194 € avec un impôt sur les sociétés égal à (9.918) €.

Les perspectives financières et de développement de l'entreprise restent positives.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons, après avoir entendu la lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes, de bien vouloir approuver le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils vous sont présentés.

L'exercice écoulé s'est traduit par un bénéfice 47.194,31 € que nous vous proposons d'affecter en totalité aux autres réserves qui se trouvent portées à la somme de 206.859,35 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale reconnaît que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois précédents exercices :

Exercices	Dividende global	Dividende par action
2013	0	0
2014	0	0
2015	0	0

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'est à signaler.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code du Commerce, nous vous informons que les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social de la société.

DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 27.796 € se rapportant à des locations financières non déductibles relatives au parc automobile composé de trois véhicules de tourisme.

DETTES EN K€ A L'EGARD DES FOURNISSEURS (Articles L 232-1, L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce)

	2014	2015	2016
Echues	74.982	132.722	54.001
A 30 jours	174.512	283.040	220.677
De 30 à 60 jours	0	0	0
De 60 à 90 jours	0	0	0
+ de 90 jours	5.880	5.880	6.000
TOTAL	255.374	421.642	261.698

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DU COMMERCE

Nous vous rappelons qu'il existe des conventions donnant lieu à application de l'article L.227-10 du Code du Commerce.

CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIES :

- Conventions de services signées avec les associés :

Une première convention de services avec la société Entropi pour assurer la présidence de la société et une deuxième avec la société D&C Management pour assurer la Direction Générale signées le 22/02/2010. Ces deux conventions ont fait l'objet chacune d'elle d'un avenant en date du 04/04/2011 et du 02/01/2012 puis de nouveaux contrats en remplacement en date chacun du 12 novembre 2012 puis d'un avenant du 06/01/2015.

Au titre de ces conventions, 1640 a payé des factures au cours de l'exercice d'un montant total de 396.000 € HT.

Convention de services avec la société Rivokalys pour assurer la direction juridique de la société signée le 27/07/2016.

Au titre de cette convention, 1640 a payé des factures au cours de l'exercice d'un montant total de 46.000 € HT.

- Conventions d'ouverture d'un compte courant d'associés signées le 03/01/2011 et modifiées par un avenant le 02/04/2013 :

Une première convention avec la société Entropi et une deuxième avec la société D&C Management pour assurer le besoin de trésorerie nécessaire à l'activité.

Au titre de ces deux conventions, notre société a payé des intérêts au cours de l'exercice d'un montant total de 3.691 € au taux d'intérêt de 2,0%.

CONVENTIONS AVEC DES STRUCTURES DETENUES PAR LES ASSOCIES :

- Convention de services signée avec la Sarl CMR Consulting le 10 mai 2014 pour assurer un service de contrôle de gestion.

Au titre de cette convention, 1640 a payé des factures au cours de l'exercice d'un montant total de 108.000 € HT.

- Conventions de gestion et recouvrement de créances signées avec les S.à r.l. 1640 Investment, 1640 Investment 2, 1640 Investment 3, 1640 Investment 4 et 1640 Investment 5 pour gérer les créances achetées par ces dernières.

Au titre de ces conventions, 1640 a facturé au cours de l'exercice à ces structures la somme de 2.716.342 €.

- Conventions de recouvrement de créances signées avec la SAS 1640 Investissement et reprise des contrats signés avec 1640 Invest en date du 28 Aout 2014 pour gérer les créances achetées par la SAS 1640 Investissement.

Au titre de ces conventions, 1640 a facturé la SAS 1640 Investissement au cours de l'exercice un montant total de 439.398 € HT.

- Convention de recouvrement de créances signée avec la SAS CS-Recouvrement le 1^{er} novembre 2014 pour que cette dernière gère des créances que 1640 pourrait lui confier.

Au titre de cette convention, 1640 a payé à la SAS CS-Recouvrement au cours de l'exercice un montant total de 33.414 € HT.

- Convention de conseil en Ressources Humaines signée avec la SAS Finlys le 1^{er} décembre 2014.

Au titre de cette convention, 1640 a payé à la SAS Finlys au cours de l'exercice un montant total de 205.150 € HT.

- Convention de services pour réalisation d'enquêtes signée avec la SAS CodiV Enquêtes Privées le 2 janvier 2015.

Au titre de cette convention, 1640 a payé à la SAS CodiV Enquêtes Privées au cours de l'exercice un montant total de 90.109 € HT.

- Convention de services avec la société 1640 Invest pour assurer la politique du groupe signée le 11/01/2016.

Au titre de cette convention, 1640 a payé des factures au cours de l'exercice d'un montant total de 3.500 € HT.

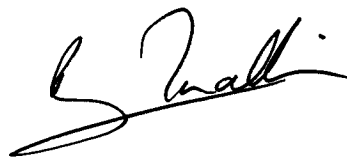
Notre Commissaire aux Comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

EVENEMENTS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

Fait à Elancourt
le 7 juin 2017

Le Président



SA HOCHÉ AUDIT

Société d'Expertise Comptable

Société de Commissaires aux Comptes

35, avenue Victor Hugo – 75116 PARIS

GREFFE

1640

SAS au capital de 100 000 euros

3, boulevard Jean Moulin

78990 Elancourt

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

*certifié conforme à l'original
par le Président le 11/07/17*

B. Inaki

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 1640, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société constitue des dépréciations de créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

PARIS, le 23 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes
SA HOCHÉ AUDIT

représentée par Laurence ZERMATI

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 687	6 125	1 562	9 934	8 372	84.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	727 610	336 162	391 449	335 994	55 455	16.50
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1		1	1			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	68 811		68 811		68 811		
Autres immobilisations financières	91 338		91 338	91 280	58	0.06	
Total II	895 448	342 287	553 161	437 208	115 953	26.52	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	456 901		456 901	506 493	49 592	9.79
	Autres créances	261 005		261 005	493 572	232 568	47.12
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	817 734		817 734	929 061	111 327	11.98	
Charges constatées d'avance (3)	13 098		13 098	756	12 342	NS	
Total III	1 548 737		1 548 737	1 929 882	381 145	19.75	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 444 184	342 287	2 101 898	2 367 090	265 193	11.20	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

68 811

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000		100 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	159 665		82 358		77 307	93.87
	Report à nouveau	200 000		200 000			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 194		77 307		30 113	38.95
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	516 859		469 665		47 194	10.05	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	4 600		4 600			
	Provisions pour charges						
	Total III	4 600		4 600			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	320 469		107 375		213 094	198.46
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	32 556		368 326		335 770	91.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 678		402 878		122 200	30.33
	Dettes fiscales et sociales	195 980		230 481		34 501	14.97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			18 764		18 764	100.00	
Autres dettes	750 756		765 001		14 245	1.86	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 580 438		1 892 825		312 387	16.50
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 101 898		2 367 090		265 193	11.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 377 428

1 892 825

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	966 421	2 440 353	3 406 774	3 550 417		143 643	4.05
Chiffre d'affaires NET	966 421	2 440 353	3 406 774	3 550 417		143 643	4.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 063	21 159		15 096	71.35
Autres produits			28	47		19	41.17
Total des Produits d'exploitation (I)			3 412 865	3 571 624		158 759	4.45
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 918 944	1 703 772		215 172	12.63
Impôts, taxes et versements assimilés			105 442	117 761		12 319	10.46
Salaires et traitements			903 613	1 160 020		256 407	22.10
Charges sociales			327 592	389 055		61 464	15.80
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			138 743	135 273		3 470	2.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			56	7		48	661.73
Total des Charges d'exploitation (II)			3 394 390	3 505 890		111 500	3.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			18 475	65 734		47 259	71.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 219		91 907		52 688	57.33
Total V	39 219		91 907		52 688	57.33
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	7 470		12 664		5 194	41.01
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	7 470		12 664		5 194	41.01
2. Résultat financier (V-VI)	31 749		79 243		47 494	59.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 225		144 977		94 753	65.36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 260		3 260	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	79 467		62 414		17 053	27.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	79 467		65 674		13 793	21.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	98		319		221	69.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	72 481		124 095		51 614	41.59
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	72 579		124 414		51 835	41.66
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 888		58 740		65 628	111.73
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9 918		8 930		988	11.06
Total des produits (I+III+V+VII)	3 531 551		3 729 204		197 653	5.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 484 357		3 651 897		167 540	4.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	47 194		77 307		30 113	38.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 37 532 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE est principalement affecté au maintien de l'emploi, aux formations, à la prospection de nouveaux marchés, et à la constitution du fond de roulement indispensable à la continuité de l'entreprise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	14 525		1 013
Installations générales agencements aménagements divers	44 546		17 538
Matériel de transport	49 386		7 220
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	463 359		232 536
TOTAL	557 291		257 294
Autres participations	1		
Prêts, autres immobilisations financières	91 280		68 869
TOTAL	91 281		68 869
TOTAL GENERAL	663 097		327 176

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		7 851	7 687	
TOTAL		7 851	7 687	
Installations générales agencements aménagements divers			62 084	
Matériel de transport			56 606	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		86 974	608 920	
TOTAL		86 974	727 610	
Autres participations			1	
Prêts, autres immobilisations financières		0	160 149	
TOTAL		0	160 150	
TOTAL GENERAL		94 825	895 448	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		9 385	7 851	6 125
TOTAL	4 591	9 385	7 851	6 125
Installations générales agencements aménagements divers	4 388	10 756		15 144
Matériel de transport	15 493	11 177		26 670
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	201 417	107 425	14 493	294 348
TOTAL	221 297	129 358	14 493	336 162
TOTAL GENERAL	225 888	138 743	22 345	342 287

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	9 385				
TOTAL	9 385				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 756				
Matériel de transport	11 177				
Matériel de bureau informatique mobilier	107 425				
TOTAL	129 358				
TOTAL GENERAL	138 743				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	4 600				4 600
TOTAL	4 600				4 600
TOTAL GENERAL	4 600				4 600

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	68 811	68 811	
Autres immobilisations financières	91 338		91 338
Autres créances clients	456 901	456 901	
Personnel et comptes rattachés	235	235	
Impôts sur les bénéficiaires	42 105	42 105	
Taxe sur la valeur ajoutée	59 952	59 952	
Divers état et autres collectivités publiques	2 048	2 048	
Groupe et associés	10 591	10 591	
Débiteurs divers	146 073	146 073	
Charges constatées d'avance	13 098	13 098	
TOTAL	891 152	799 814	91 338
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	68 811		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	136	136		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	320 333	117 323	203 010	
Fournisseurs et comptes rattachés	280 678	280 678		
Personnel et comptes rattachés	55 615	55 615		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 729	66 729		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 479	50 479		
Autres impôts taxes et assimilés	23 157	23 157		
Groupe et associés	32 556	32 556		
Autres dettes	750 756	750 756		
TOTAL	1 580 438	1 377 428	203 010	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	316 823			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	103 865			

Dont créances concernant les entreprises liées = 442.277 euros

Dont dettes concernant les entreprises liées = 131.601 euros

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et licences	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 672
Dettes fiscales et sociales	80 737
Total	93 545

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	20	
Total	30	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	7 470	39 219
Dont entreprises liées	3 691	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		208 788
Prêt travaux : Nantissement du FDC 1640	100 000	
Engagement des sociétés ENTROPI,DCM, et de Matthieu Bernard en garantie de prêt	108 788	
Total (1)		208 788

Engagements reçus

Prêt "matériel" : caution solidaire à hauteur de 50% de chacune des sociétés ENTROPI et D&C MANAGEMENT		23 788
Prêt "matériel et mobilier" : caution solidaire 100% de Matthieu Bernard, de ENTROPI, et de D&C MANAGEMENT		85 000
Prêt "installation"		
Total		108 788

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				216 289	216 289
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				38 334	38 334
- dotations de l'exercice				45 752	45 752
Total				84 086	84 086
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				44 678	44 678
- exercice				58 229	58 229
Total				102 907	102 907
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				46 557	46 557
- entre 1 et 5 ans				106 673	106 673
Total				153 230	153 230
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				22 220	22 220
Total				22 220	22 220

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits de cession d'éléments d'actifs	79 467	775
Total	79 467	
Charges exceptionnelles		
- Valeur nette comptable des élmts cédés	72 481	675
- Pénalités et amendes	98	671
Total	72 579	